

Moyens d'action et obligations des représentants du personnel - FFRRP2

Code produit : FFRRP2

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif : 250,00 € HT

Eligible DDA : non

Public : collaborateurs des services de ressources humaines, représentants du personnel, managers

Prérequis :

aucun

Objectif

- Déterminer les droits et obligations des représentants du personnel

Programme de la formation

- Moyens matériels
 - Peut-on tout faire avec les moyens matériels ?
- Moyens d'expression
 - Affichage et diffusion des communications
 - Organisation de réunions : où et quand ?
 - Utilisation des NTIC au sein de l'entreprise (messagerie, etc.)

- Formation des élus
 - Durée d'absence
 - Modalités d'organisation
- Liberté de circulation dans l'entreprise
 - Dans l'entreprise : prise de contact avec les salariés ?
 - En dehors de l'entreprise : pourquoi faire ?
- Crédit d'heures
 - Nombre et utilisation des heures
 - Rémunération des heures et dépassement légal du crédit d'heures
 - Contrôle et pouvoir de l'employeur
- Obligations des IRP et pouvoir disciplinaire de l'employeur
 - S'agit-il d'une immunité suprême ?
 - Peut-on sanctionner un représentant du personnel ?

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.